



Bilan 2002 - Perspectives 2003

La qualité prend de l'assurance

La politique Environnement-Qualité du Cerafel se développe aujourd'hui sur 3 axes principaux, la démarche "Environnement-Qualité" proprement dite, la démarche "QualiPrince" et la démarche "Rencontre de cultures".

La démarche "Environnement-Qualité" est structurée, depuis 1998, comme une démarche d'assurance de la qualité sauf qu'elle ne vise pas une certification par un organisme extérieur. Elle peut être considérée comme le tronc qualitatif commun au niveau régional et s'adresse donc à l'ensemble des producteurs.

La démarche "QualiPrince" concerne les OP qui s'engagent dans la démarche AgriConfiance (volet qualité-environnement) avec des producteurs volontaires. Le Cerafel travaille comme coordinateur régional des OP concernées afin d'adapter la certification AgriConfiance au contexte légumier breton.

L'objectif de "Rencontre de cultures", initiée en 2002, est de mobiliser et de redonner confiance aux producteurs afin de les aider à mieux communiquer, en particulier vers les consommateurs.

Des actions terrain au quotidien

De nombreuses actions ont été menées, en 2002, en direction des OP et des producteurs : élaboration du livret "défauts visuels chou-fleur", réactualisation du livret "défauts visuels

tomate", mini-audits chez les producteurs concernant l'amélioration du local phytosanitaire, l'hygiène lors de la récolte, le contrôle des feuilles d'enregistrement ...

Il faut également citer l'amplification du travail concernant, d'une part, les stations de conditionnement, souvent engagées dans une certification ISO 9001 et d'autre part, la revue périodique.

Améliorer la revue périodique

Si l'on excepte certains éléments bien rodés, les remontées-terrain concernant le fonctionnement quotidien du système qualité restent encore trop dispersées et trop hétérogènes.

Cela pénalise leur analyse dans le cadre de la revue périodique dont l'objectif est de faire redescendre des informations pertinentes pour améliorer le système, l'année suivante.

La revue périodique est indispensable pour créer un ressenti positif de la part des producteurs et des OP. Il est donc important de progresser encore sur le sujet dans les années qui viennent.



Globalement, en 2002, plus de 170 réunions, concernant plus de 2 000 personnes, ont été organisées au titre des démarches de qualité



Un agenda plus fonctionnel

Pour faciliter l'engagement dans les démarches de qualité, le Cerafel améliore ses supports. L'agenda environnement-qualité et sa future fiche d'enregistrement (prévue pour 2004), ont été validés dans le cadre de la directive nitrates. Les enregistrements dans le cadre de cet agenda sont donc juridiquement acceptables par les Pouvoirs Publics. De même, des efforts sont entrepris pour actualiser les documents réglementaires, les cahiers des charges, faciliter l'informatisation des enregistrements...

Des nouveautés

Une base documentaire "Ceraveille" sera bientôt disponible en Intranet. Elle permettra aux OP de disposer d'une actualisation en temps réel, de tous les documents liés aux démarches qualité.

Un nouveau cahier des charges transversal dit de "Bonnes Pratiques Agronomiques" assure désormais la compatibilité formelle entre "Environnement-Qualité" et "Agriculture Raisonnée".

Les différentes conventions avec les organismes extérieurs (fournisseurs matière organique, agrofournitures, plants...) fonctionnent correctement.

Les usages mineurs, la priorité

Le problème des usages mineurs doit être résolu en priorité pour adopter des solutions acceptables techniquement et économiquement. Le Cerafel a contacté les autres comités économiques, la FNPL et Felcoop pour avancer sur ce dossier et surtout mettre les Pouvoirs Publics devant leur responsabilité.

Le guide pratique explique de manière claire et attractive les "recettes" d'une bonne communication fondée sur la fierté du métier et l'assurance de fournir de bons produits aux consommateurs.



"Rencontre de cultures"

en phase de test opérationnel

L'agriculture actuelle, celle qui nourrit la majorité des habitants de ce pays, est mal connue des non-agriculteurs, qu'ils soient ruraux ou urbains. Cette méconnaissance, source de malentendus et d'incompréhension, explique en partie la méfiance injustifiée des consommateurs envers nos produits.

Partant de ce constat, le Cerafel a décidé de lancer "Rencontre de cultures", un plan d'actions-formation destiné à renforcer la confiance des producteurs et à les inciter à dialoguer de manière constructive avec tous leurs interlocuteurs. "Rencontre de Cultures" est une opération qui vise explicitement à valoriser le métier de producteur et les démarches "Environnement-Qualité".

Il s'agit d'aider les producteurs à mieux communiquer avec le grand public, les consommateurs, les journalistes, les relais d'opinion..., à expliquer leur métier et leurs pratiques culturelles qui permettent de mettre sur le marché des aliments de haute valeur nutritionnelle, préservant la santé du consommateur et l'environnement.

Des outils innovants ont été conçus. Un guide pratique illustré explique très concrètement comment organiser des portes ouvertes, comment accueillir le public, comment dialoguer avec les journalistes...

La mallette pédagogique comprend aussi des panneaux thématiques et un DVD interactif.

Des modules de formation apprendront aux producteurs volontaires à mieux argumenter face à un public ignorant souvent tout de la réalité agricole.

"Rencontre de cultures" est actuellement en phase de test opérationnel. Comme quelques groupes de producteurs fonctionnent déjà, il sera possible, à l'automne, d'établir un premier bilan et d'affiner les outils, si besoin est.



L'élargissement de nos systèmes-qualité

L'élargissement de la reconnaissance qualitative de nos produits passe par un travail de rapprochement avec d'autres référentiels élaborés dans différents contextes mais dont l'adoption devient indispensable pour notre développement commercial et notre image de producteurs agricoles.

C'est ainsi que le Cerafel a établi un cahier des charges des "Bonnes Pratiques Agronomiques" pour rapprocher la démarche "Environnement-Qualité" de la démarche "Agriculture raisonnée". Des négociations sont également menées pour faire reconnaître la certification "QualiPrince" dans le cadre du référentiel Eurepgap.

Il s'agit simplement d'une adaptation sur la base de nos démarches. Dans un monde qui évolue en permanence, ces réactualisations sont nécessaires. Sachant aussi que ce "travail" débouche souvent sur des gains en terme d'organisation et de fonctionnement dans les exploitations et les stations de conditionnement et qu'il est donc source de progrès.

Le Conseil d'Administration du Cerafel a validé le cahier des charges "Bonnes pratiques Agronomiques" qui comporte 18 points à respecter. Pour la plupart, il s'agit d'exigences déjà présentes dans la démarche "Environnement-Qualité" mais précisées pour correspondre au référentiel "Agriculture raisonnée".



Les enregistrements des pratiques culturales seront effectués au moins une fois par semaine et les enregistrements parcellaires conservés pendant 5 ans.

Autre nouveauté, le plan parcellaire mentionnant les noms utilisés dans les fiches de traçabilité et les surfaces des parcelles ou une liste des parcelles de l'exploitation avec correspondance cadastrale.

Se former pour mieux travailler

L'aspect social est aussi présent dans le cahier des charges "Bonnes pratiques Agronomiques", en particulier par le biais de formations destinées au producteur et à ses salariés. Ces formations concernent des aspects liés aux pratiques agricoles, à la sécurité alimen-

taire, au respect de l'environnement et à la sécurité du travail. Ce dernier point est complété par la réalisation d'un plan de prévention des risques sur chaque poste de travail, une disposition réglementaire pour toutes les entreprises, quel que soit le secteur.

Des fiches pédagogiques

Les autres points du cahier des charges "Bonnes pratiques Agronomiques", concernent essentiellement l'utilisation et le stockage des engrains et des produits phytosanitaires ainsi que la gestion des déchets. Des éléments qui ont déjà été abordés dans notre système qualité.

Vers l'"Agriculture raisonnée"

Le système "Environnement-Qualité" comprend un volet raisonnement agronomique et cultural visant principalement la sécurité alimentaire et un volet enregistrement visant la transparence et la traçabilité des produits.

Pour rapprocher la démarche "Environnement-Qualité" de la démarche "Agriculture Raisonnée", le référentiel des "Bonnes Pratiques Agronomiques" comprend des éléments liés au respect de l'environnement, permettant ainsi de mieux répondre aux demandes des distributeurs et du public dans ce domaine, ainsi que des éléments relevant de la législation du travail ou de réglementations sociales. Dans ce dernier cas, la mise en conformité est un moyen simple et efficace d'être en règle vis-à-vis de la loi.



La prévention des risques, un travail de pro !

Toutes les entreprises doivent désormais réaliser un plan de prévention des risques sur tous leurs postes de travail.

Ce plan nécessite, certes, une remise à plat du fonctionnement de l'entreprise, mais chacun sait qu'il est parfois utile de sortir de la routine et des comportements habituels pour progresser vers plus de rigueur et de professionnalisme.

L'analyse exhaustive de chaque maillon de la chaîne de production permet de définir les actions prioritaires pour améliorer la sécurité de tous les intervenants. Au final, les "corrections" apportées renforcent la fiabilité de l'ensemble du système de production.

Pour une petite entreprise, cette opération se rapproche de la démarche HACCP, complémentaire de la certification-système, et dont le but explicite est d'aboutir à une plus grande maîtrise de la sécurité alimentaire. Cette démarche a effectivement permis à de nombreuses entreprises agroalimentaires de sécuriser et de rationaliser leurs modes de production.

Pour faciliter la mise en œuvre de ce nouveau cahier des charges, le Cerfael va éditer des fiches pédagogiques afin d'illustrer concrètement les points les moins connus des producteurs.

Les démarches qualité impliquent l'ensemble de la filière sur des objectifs communs.



Qualiprince-Eurepgap, ça avance !

"Eurepgap Fruits and Vegetables" est une certification internationale développée par un groupe de distributeurs européens. Après 3 ans de travail, le référentiel a été agréé par les représentants de la chaîne alimentaire des fruits et légumes et se présente désormais comme la référence internationale dans le domaine.

Ce référentiel aborde les éléments comme la traçabilité, les enregis-

trements parcellaires et culturaux, la protection des plantes, la gestion des pollutions, les problèmes liés à l'environnement... Rien de fondamentalement différent de la démarche QualiPrince.

Le Cerfael a donc engagé des négociations pour faire reconnaître la certification QualiPrince dans le système Eurepgap.

Un travail de "bench-marking", mené par des experts en démarches qualité, a démarré pour définir les passerelles indispensables entre les 2 référentiels.

Les choses avancent mais quelques difficultés d'ordre "politique" subsistent.

Le "Bench-Marking", en 2 mots.

Bench-marking, encore un anglicisme diront les puristes.

"Bench", c'est l'établi, celui de l'artisan précisent les dictionnaires. "Marking" évoque le fait de noter point par point.

Le "bench-marking", c'est donc ce travail qui consiste à comparer point par point, tous les éléments de 2 référentiels distincts pour en mesurer exactement les différences et les similitudes.

Un atout pour les marchés nord-européens

Par exemple, Eurepgap s'affiche comme une certification produit (EN 45011), alors qu'elle apparaît, pour certains, comme une certification système (EN 45012). Le COFRAC qui accrédite les organismes certificateurs, est en phase de lever cette ambiguïté et nos négociations devraient bientôt aboutir.

Ce rapprochement nous permettra, sur la base de nos propres procédures, d'être mieux reconnu au plan qualitatif dans les pays de l'Europe du nord, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Allemagne, Pays scandinaves qui constituent une grande part de notre clientèle internationale.

La reconnaissance de nos systèmes qualité est un élément indispensable pour gagner la confiance des consommateurs.

